

Projet de ligne à grande vitesse (LGV) Paris - Orléans - Clermont-Ferrand – Lyon

Cahier d'acteurs

Ville d'Olivet

Olivet, qui a connu une croissance accélérée en soixante ans, offre à ses habitants une qualité de vie reconnue, facteur de son attractivité.
20 723 habitants au recensement 2011
3^{ème} ville du Loiret après Orléans et Fleury-les-Aubrais
Appartient à la Communauté d'Agglomération Orléans Val de Loire
Superficie : 2 331 hectares

Pour la ville d'Olivet, limitrophe d'Orléans, le passage de la ligne à grande vitesse (LGV) Paris - Orléans - Clermont-Ferrand - Lyon au plus près d'Orléans est essentiel :

- pour l'attractivité et le développement de son territoire :
 - ~ La connexion à la LGV Paris - Orléans - Clermont-Ferrand - Lyon renforcera le rayonnement européen et international de l'agglomération orléanaise, en la reliant directement avec les aéroports parisiens, et en l'intégrant dans le réseau européen de la grande vitesse.
- pour l'accessibilité de son territoire :
 - ~ La connexion à la LGV Paris - Orléans - Clermont-Ferrand - Lyon renforcera les liens avec la région parisienne et avec les villes de la région Centre.

POURQUOI LA LIGNE A GRANDE VITESSE A ORLEANS ?

⊗ **La desserte d'Orléans par la LGV Paris - Orléans - Clermont-Ferrand - Lyon permettra de replacer l'espace orléanais au cœur des dynamiques internationales, européennes et nationales.**

→ Olivet en tirera de nombreux bénéfices en matière d'attractivité et de développement économique.

Avec ses quelques 1 000 entreprises, ses 3 parcs d'activités et sa pépinière d'entreprises, Olivet est une ville dont le dynamisme économique repose sur la diversité de son tissu. Celui-ci est structuré autour :

- de grands groupes français, de PME, de commerçants et d'artisans, représentant de très nombreuses filières,
- d'un environnement favorable à l'innovation (pôles de compétitivité, proximité d'un appareil universitaire et de recherche performant),
- d'atouts touristiques, naturels, sportifs et culturels certains.

De taille insuffisante pour disposer des ressorts d'une croissance autoentretenu, la ville d'Olivet doit permettre à ses acteurs locaux de se connecter à des réseaux d'échange contribuant à leur efficacité productive.

La non-connexion d'Orléans au réseau LGV entraînerait l'exclusion d'Olivet de la dynamique des territoires qui bénéficient déjà d'une bonne connectivité.

A contrario, le passage de la LGV Paris - Orléans - Clermont-Ferrand - Lyon à Orléans permettra à Olivet d'être reliée aux aéroports internationaux et à l'Europe, via Lyon et l'interconnexion TGV en Ile-de-France, et d'être mieux reliée aux régions Rhône-Alpes et sud-est.

La LGV à Orléans sera l'un des facteurs clés du dynamisme économique de l'agglomération, et donc d'Olivet.

Cette desserte renforcera l'attractivité et le développement d'Olivet :

- en favorisant la compétitivité des activités existantes,
- en amplifiant le potentiel économique d'Olivet par l'implantation de nouvelles entreprises,
- en faisant mieux valoir ses atouts et savoir-faire.

⊗ **La desserte d'Orléans par la ligne à grande vitesse Paris - Orléans - Clermont-Ferrand - Lyon permettra d'assurer de meilleures liaisons avec Paris et avec les villes de la région Centre et de l'Ouest.**

→ L'accessibilité d'Olivet s'en trouvera renforcée.

Un nombre non négligeable d'Olivetains se rendent chaque jour à Paris pour travailler ou suivre leurs études.

La LGV Paris - Orléans - Clermont-Ferrand - Lyon permettra d'offrir à toutes les personnes faisant quotidiennement la navette Olivet-Paris une desserte de l'Ile-de-France plus fréquente, de meilleure qualité et reliant davantage de gares franciliennes.

Cette desserte induira :

- moins d'encombrement des réseaux routiers, donc une réduction des émissions de gaz à effet de serre
- une meilleure attractivité d'Olivet à la fois pour de grandes entreprises intéressées par des coûts de fonctionnement compétitifs et pour une main d'œuvre particulièrement qualifiée,
- des gains de productivité importants pour les entreprises, qui entretiennent des contacts étroits et fréquents avec la région parisienne.

☒ **Les scénarios ouest et ouest-sud sont les seuls qui répondent aux enjeux de desserte et d'aménagement du territoire de l'agglomération orléanaise.**

→ Olivet profitera des retombées liées à l'image des « villes qui ont le TGV ».

L'optimisation des dessertes vers Blois, et l'amélioration des liaisons vers le sud (Vierzon, Châteauroux et Limoges) représentent des atouts essentiels des scénarios ouest.

Un arbitrage sera nécessaire entre le temps de parcours, la desserte des pôles de vie et le coût. Le choix devra être et sera un choix politique entre une logique basée exclusivement sur les surplus prévisionnels de recettes sur le trajet Paris - Lyon (qui implique un tracé plus rectiligne traversant des espaces jusque là préservés) et une approche beaucoup plus large, privilégiant la proximité et les territoires, conforme à l'esprit du Grenelle de l'environnement.

RFF, qui est un établissement public, doit poursuivre son engagement en matière de renforcement de l'accessibilité des territoires et demeurer attentif aux attentes des usagers. A cet égard, le maintien d'un nombre suffisant de trains de proximité assortis de tarifs modérés est indispensable.

Une accessibilité ferroviaire optimale vers l'Île de France, les régions ouest, Rhône-Alpes et sud-est correspond à un enjeu fort en termes de développement économique et d'aménagement du territoire.

Elle permettrait à l'agglomération orléanaise, et donc à Olivet, de bénéficier des retombées liées à l'image des « villes qui ont le TGV ».

☒ **Les scénarios ouest et ouest-sud sont les seuls qui permettent de limiter les nouvelles coupures dans l'environnement.**

→ Le soutien accordé par la ville d'Olivet aux scénarios ouest et ouest-sud respectueux de l'environnement s'inscrit dans la droite ligne de son engagement en faveur du développement durable.

Les scénarios ouest présenteraient selon le dossier de Réseau Ferré de France (RFF) un risque d'impact plus fort sur l'environnement. Or ceux-ci s'appuient sur des infrastructures linéaires préexistantes comme l'A71, suffisamment importantes pour minimiser l'impact environnemental.

Les scénarios est et médian évitent certes plus de zones classées. Mais les dommages causés à la biodiversité ordinaire dans les autres zones sont plus importants, contredisant ainsi l'esprit du Grenelle de l'environnement. Enfin,

les barreaux de raccordement qui seraient nécessaires pour desservir Orléans et Bourges constitueraient autant d'obstacles à la continuité écologique des milieux naturels.

La Ville d'Olivet est très engagée en matière de développement durable. Par ailleurs, la rivière du Loiret qui traverse Olivet est en effet un site naturel majeur du canton d'Olivet et du département, très fréquenté par de nombreux promeneurs et touristes. Il est à la fois inclus dans le périmètre de la Loire classé au patrimoine mondial de l'UNESCO et dans une Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager.

La richesse naturelle de ce site nécessite que les éventuels impacts environnementaux que la desserte d'Orléans par la LGV Paris - Orléans - Clermont-Ferrand - Lyon pourrait générer soient le plus réduits possibles, à la fois pour la faune et la flore, et bien sûr pour les Olivétains.

L'implication de la ville d'Olivet en faveur d'un tracé respectueux du développement durable s'inscrit dans la continuité de son action.

La ville d'Olivet considère en effet qu'aucune nouvelle infrastructure ne doit être construite pour la traversée de la Loire et du Loiret, et que l'utilisation du réseau ferré existant pour la traversée de l'agglomération orléanaise (gare de Fleury-les-Aubrais, pont de Vierzon) doit être privilégiée. Ceci permettrait à la fois de réduire significativement le coût du projet et les impacts environnementaux liés à de nouvelles infrastructures.

Conclusion

Comme la Communauté d'Agglomération Orléans Val de Loire dont elle est membre, la ville d'Olivet soutient totalement ce projet structurant qu'est la ligne à grande vitesse Paris - Orléans - Clermont-Ferrand – Lyon.

La desserte d'Orléans par la LGV Paris - Orléans - Clermont-Ferrand - Lyon sera un levier incontournable de développement qui permettra :

- de répondre le mieux aux enjeux de développement durable et d'aménagement du territoire,
- d'ouvrir des perspectives de dynamisation économique,
- de renforcer l'attractivité et l'accessibilité de la ville d'Olivet.

La ville d'Olivet se prononce en faveur des scénarios ouest et ouest sud, qui, avec l'utilisation des infrastructures ferroviaires actuelles, sont les seuls à concilier aménagement du territoire et préservation du cadre naturel.